

## **Option EDI-TDFC pour ETAFI Millésime 2012 (v.24.1.1)**

## Sommaire

<b>1. Les modifications et améliorations 2012 .....</b>	<b>3</b>
Gestion des corbeilles (paramètres et préparation transmission) .....	3
Génération Edi-Tdfc – Modèles « Sélection de formulaires » .....	4
Génération et transmission des liasses à la Banque de France .....	4
Portail Déclaratif Etafi - Ouverture campagne 2012 .....	5
<b>2. Nouvel identifiant société : Référence Obligation Fiscale .....</b>	<b>6</b>
Syntaxe de la ROF pour la liasse fiscale et la 1330-CVAE .....	6
Etafi - Informations dossier .....	7
Portail Déclaratif Etafi .....	7

## 1. Les modifications et améliorations 2012

Conformément aux cahiers des charges EDI 2012, cette version permet la gestion du **millésime 2012** :

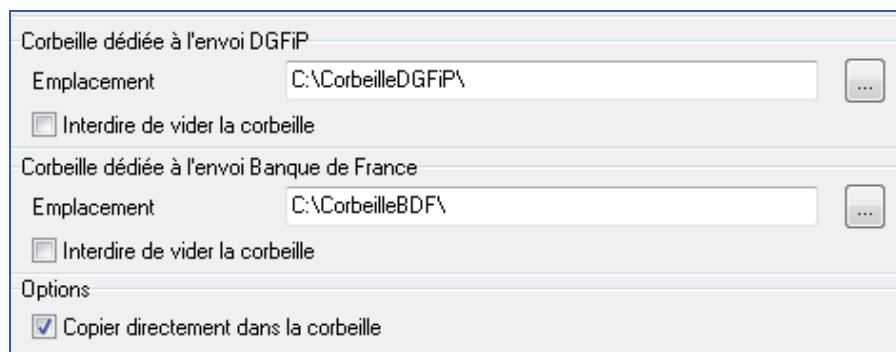
- des déclarations de résultat : BIC (DGFIP et Banque de France), Intégration fiscale, Sociétés Immobilières, BA et BNC
- de la Liquidation IS (2079A, 2066, 2029B)
- des formulaires DGE (2059H-I)
- de la déclaration « Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (1330-CVAE)

### Gestion des corbeilles (paramètres et préparation transmission)

La gestion des corbeilles d'envoi a été améliorée pour faciliter les transmissions. Vous avez la possibilité de :

- de **copier directement les fichiers générés dans la corbeille** (seule la commande **Génération** est nécessaire, la commande **Préparation de transmission** n'est plus utile).
- définir une corbeille dédiée aux fichiers générés pour la **Banque de France**

Ces fonctions sont accessibles dans les **Paramètres de transmission** et mises en œuvre dans les fonctions **Génération** et **Préparation de transmission**.



Corbeille dédiée à l'envoi DGFIP

Emplacement C:\CorbeilleDGFIP\

Interdire de vider la corbeille

Corbeille dédiée à l'envoi Banque de France

Emplacement C:\CorbeilleBDF\

Interdire de vider la corbeille

Options

Copier directement dans la corbeille

#### Copie directe vers la corbeille

Afin de faciliter la génération et la transmission des fichiers, vous avez la possibilité de copier le fichier directement dans la corbeille au moment de la génération et donc de ne plus utiliser la commande **Préparation de transmission**.

La case à cocher « *Copier directement dans la corbeille* » a été ajoutée dans les **Paramètres de transmission**.

Si celle-ci est activée, la commande **Génération de données** effectue automatiquement les 2 opérations : génération du fichier et copie du fichier dans la corbeille (fichier crypté ou non crypté). Vous pouvez ensuite déposer directement le(s) fichier(s) sur le Portail Déclaratif Etafi.

#### Corbeille dédiée au destinataire « Banque de France »

Une corbeille d'envoi (localisation des fichiers) peut être dédiée aux fichiers générés pour la Banque de France. Par défaut, la localisation proposée est identique à celle définie pour les liasses DGFIP.

Ainsi, les corbeilles suivantes sont paramétrables dans ETAFI :

- Une corbeille regroupant les liasses et Liquidation IS à destination de la **DGFIP**
- Une corbeille regroupant les liasses à destination de la **Banque de France**
- Une corbeille regroupant les formulaires **DGE** (2059H-I)
- Une corbeille regroupant les **paiements** (CVAE, IS)
- Une corbeille regroupant les déclarations de **TVA**

## Génération Edi-Tdffc – Modèles « Sélection de formulaires »

La **sélection de formulaires** pour la génération 2012 des fichiers a été actualisée.

### Flux pour la DECLARATION DE RESULTAT et la CVAE

- Modèle « **STANDARD** » : modèle affecté **par défaut** aux dossiers (non modifiable, sélection totale)
- Modèle « **12STDEDI** » : modèle identique au « *Standard* » (sélection totale) mais modifiable.

Il est préconisé d'utiliser le modèle « STANDARD » pour transmettre l'ensemble des formulaires et des données.

### Flux pour certains Groupes de sociétés

- Modèle « **12DCC** » : modèle « Droit Commun Centralisé » (non modifiable, sélection partielle).
- Modèle « **12IFC** » : modèle « Intégration Fiscale Centralisée » (non modifiable, sélection partielle).

### Formulaires 2059H-2059I

Les formulaires 2059-H et 2059-I **n'ont pas fait l'objet de modifications**.

### Millésime antérieur 2011

Les modèles *11STDEDI*, *11DCC*, *11IFC* du **millésime 2011** sont conservés et réservés aux dossiers clôturant entre le *31/12/2010* et le *30/12/2011*. La génération du millésime 2011 est possible si le dossier n'est pas clôturé.

## Génération et transmission des liasses à la Banque de France

Afin de faciliter et de suivre précisément les transmissions de vos liasses fiscales à la Banque de France, les améliorations suivantes ont été apportées.

### ETAFI - Génération pour la Banque de France

Pour rappel, le destinataire « Banque de France » peut être sélectionné par défaut pour être proposé automatiquement en **génération EDI**. Cette fonction est disponible dans les **Paramètres de transmission**.

*Paramètres de transmission : case « Banque de France » à cocher*

<u>Mode de transmission :</u>	<input checked="" type="checkbox"/> Internet - Portail Déclaratif ETAFI (Cegid est votre Partenaire EDI)
	<input type="checkbox"/> Autre mode de transmission
<u>Destinataire :</u>	<input checked="" type="checkbox"/> Banque de France sélectionnée (par défaut)

*Génération EDI : destinataire proposé par défaut*

<b>Destinataire :</b>	D.G.I.	OUI	▼
	Banque de France	OUI	▼

## Portail Déclaratif ETAFI – Suivi des dépôts

Sur votre chrono et sur la page des dépôts, ajout du **Suivi des dépôts Banque de France**, selon les SIREN attendus et les transmissions que vous avez effectuées en 2011.



Ce suivi référence l'ensemble de vos sociétés qui sont attendues par la Banque de France. Il indique également les dates de chaque transmission effectuée pour le millésime 2012 pour vous permettre de ne pas oublier la transmission de vos différentes liasses fiscales.

## Portail Déclaratif Etafi - Ouverture campagne 2012

Seuls les fichiers EDI-TDFC **générés avec cette version** peuvent être déposés sur le Portail ETAFI **dès le 2 avril 2012** (date d'ouverture de la campagne par la DGFIP).

**Les traitements par la DGFIP devraient débiter vers 15 heures (envoi des comptes-rendus).**

## 2. Nouvel identifiant société : Référence Obligation Fiscale

Pour la transmission des déclarations en EDI, l'identification d'une société est complétée par la DGFIP.

Jusqu'à présent, une société était identifiée par son n° SIRET (TDFC et CVAE) ou le couple SIRET/FRP (TVA). Pour la liasse, le régime auquel est soumise la société est également identifié et contrôlé par la DGFIP : BIC, IF, BA, BNC, SCI,...

La Référence Obligation Fiscale (ROF) est ajoutée en complément du n° SIREN ou SIRET. Elle représente chaque obligation fiscale à laquelle est soumise une entreprise : régimes de liasse fiscale, déclaration de tva, etc...

Elle est **facultative** ou **obligatoire** selon le type de transmission et les activités de chaque entreprise :

- **TDFC** : Liasse fiscale et 1330-CVAE : elle est **facultative** si l'entreprise a une seule activité mais **obligatoire** si l'entreprise doit transmettre plusieurs déclarations de même type relatives à des activités différentes.
- **TVA** : elle est **facultative** en 2012 mais sera obligatoire en 2013 et remplacera le code FRP.
- **PAIEMENT** (CVAE et IS) : elle est **obligatoire** depuis 2011 (date d'ouverture des paiements en EDI).

Ainsi, la Référence Obligation Fiscale est présente dans ETAFI (module *Echange de données, Informations dossier*) :

- Procédures TDFC et PAIEMENT : elle est proposée et transmise par défaut.
- Procédure TVA : elle n'est pas alimentée automatiquement mais doit être saisie par l'entreprise, selon les préconisations de la DGFIP (les ROF sont transmises dans les comptes rendus DGFIP et visibles sur le portail Déclaratif Etafi depuis novembre 2011).

### Syntaxe de la ROF pour la liasse fiscale et la 1330-CVAE

La Référence Obligation Fiscale pour TDFC se décompose comme suit :

- un **code** représentant l'obligation fiscale et le type de déclaration transmise (non modifiable) : IS, ISGROUPE, BIC, ...
- un **n°** représentant le ou les secteurs d'activité (mono secteur pour beaucoup d'entreprises = 1 mais modifiable)

Selon le régime sélectionné dans ETAFI sur chaque dossier, la ROF est proposée automatiquement selon la correspondance indiquée dans le tableau ci-dessous.

La plupart des entreprises n'ayant qu'une seule obligation, le n° 1 est proposé par défaut. Celui-ci est modifiable mais ne doit être utilisé que si vous êtes réellement concerné.

Message - Régime	Identifiant F-IDENTIF	ROF 1 <sup>ère</sup> partie « Obligation »	ROF 2 <sup>ème</sup> partie « Secteur »	ROF Valeur par défaut
BIC IS - Impôt Société	RN ou RS <b>IS</b>	IS	1 à 5 caract. num.	<b>IS1</b>
BIC GM - Groupe Membre	BI <b>GM</b> IS	IS	1 à 5 caract. num.	<b>IS1</b>
BIC GT – Groupe Tête de groupe	BI <b>GT</b> IS	ISGROUPE	1 à 5 caract. num.	<b>ISGROUPE1</b>
BIC IR – Impôt Revenu	RN ou RS <b>IR</b>	BIC	1 à 5 caract. num.	<b>BIC1</b>
RF - Revenu foncier	RF 72	RF	1 à 5 caract. num.	<b>RF1</b>
BA – Bénéfices Agricoles	BA RS	BA	1 à 5 caract. num.	<b>BA1</b>
BNC – Bénéfices non commerciaux	DC	BNC	1 à 5 caract. num.	<b>BNC1</b>
Déclaration 1330-CVAE	FL CV	CVAE	1 à 5 caract. num.	<b>CVAE1</b>

Il est à noter qu'une société Tête de Groupe possède les deux ROF suivantes :

- **IS** pour les liasses de Droit commun (2050...) et Société Membre (2058Abis,...)
- **ISGROUPE** pour la liasse Tête de Groupe (2058-CG, RG, ...) et la Liquidation IS (2029-B).

## Etafi - Informations dossier

La Référence Obligation Fiscale est visible dans l'onglet **Fiche Identité** et modifiable dans l'onglet **Fiche Déclarative**.  
Exemple d'une société Tête de Groupe : IS1 et ISGROUPE1

Information du dossier

**Fiche Identité** | Fiche Déclarative | Organisme Gestion Agréé | Comptable | Conseil

Désignation: SOCIETE MERE 05  
Suite: |  
Procédure EDI-TDFC:  Liasse Fiscale

Forme Juridique: Société Anonyme

Voie N°: 5 | Route de l'Océan Atlantique  
Complément: |  
Lieu dit hameau: |  
Code Postal: 64200 | Bureau: ST JEAN DE LUZ  
Code Pays: France

Siret: 0795554960045 | FRP: A457V1060169330 | APE: 5803 | NAF: 56789  
Référence Obligation Fiscale: IS1 / ISGROUPE1

← Précédent | → Suivant | Terminer | Annuler

Information du dossier

**Fiche Identité** | Fiche Déclarative | Organisme Gestion Agréé | Comptable | Conseil

	Début	Clôture	Durée
Exercice N	01/01/2010	31/12/2010	12
Exercice N - 1		31/12/2009	12

Référence Obligation Fiscale N°: 1

Catégorie: B.I.C.  
Régime: Réel Normal  
Imposition: Société | IS1

Complément déclaratif:  
Intégration Fiscale: |  
Résultat d'Ensemble: | ISGROUPE1

Arrêt d'Activité: Néant  
Type de Dépôt: Définitif  
Sélection de la Situation: décembre 2010  
Date d'arrêt de comptes: 31/12/2010  
 Inclure le dépôt du relevé des frais généraux (2067)

Nom du signataire: LARTIGUES | Titre: Madame  
Qualité du signataire: |  
Responsable comptable: |  
Lieu de la signature: ST JEAN DE LUZ  
Date de la signature: 30/04/2010

← Précédent | → Suivant | Terminer | Annuler

## Portail Déclaratif Etafi

La ROF, transmise par la DGFIP dans les comptes rendus, est visible dans la page "**Détail**" du chrono (ROF).

<b>Nom du fichier</b>	IF_FINA2_STANDARD.Idf	<b>Type de message</b>	Déclaration
<b>SIRET</b>	0795555300019	<b>Destinataire</b>	Direction Générale des Finances Publiques
<b>Raison sociale</b>	SAS 06 (2012 - GM RN)	<b>Type de dépôt</b>	Test / Normal
<b>Régime</b>	BIC Réel Normal IS	<b>ROF</b>	IS 1